



Communiqué de presse



Embargo: 11.05.2010, 9:15

15 Education et science

N° 0351-1004-30

Participation à la formation continue 2009

Quatre personnes sur cinq participent à une formation continue

Neuchâtel, 11.05.2010 (OFS) – **Une nette majorité de la population suisse participe à des activités de formation continue selon une récente étude publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les formes d'apprentissage que l'on entreprend de manière autonome sont celles qui rencontrent le plus grand succès. Les activités de formation basées sur une relation élève-enseignant telles que les cours, les séminaires ou les conférences rencontrent également un succès conséquent, puisque près d'une personne sur deux choisit de se perfectionner dans un tel cadre. Malgré des taux de participation dans l'ensemble élevés, on observe des différences importantes en fonction du statut sur le marché du travail et du niveau de formation.**

Les données les plus récentes concernant la formation continue proviennent d'un module spécial réalisé dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2009. Elles montrent que 80% de la population résidante permanente a participé à au moins une activité de formation continue en l'espace de douze mois. La notion de formation continue renvoie à un large éventail d'activités de formation. Deux grands types peuvent néanmoins être distingués. Il peut s'agir, d'une part, d'activités de formation non formelle qui sont basées sur une relation élève-enseignant, mais qui ne débouchent pas sur un diplôme reconnu officiellement. Celles-ci consistent, par exemple, en la participation à des cours collectifs ou privés, à des séminaires ou à des conférences. D'autre part, différentes formes d'apprentissage informel ont aussi été considérées. Il s'agit ici d'activités entreprises dans une large mesure de manière autonome et individuelle telles que la lecture d'ouvrages spécialisés ou l'apprentissage à l'aide de CD-Rom.

L'apprentissage informel se révèle de loin la forme la plus fréquente de formation continue : 74% des personnes interrogées disent avoir eu recours à ce type d'apprentissage. Avec un taux de

participation de 50%, les activités de formation non formelle rencontrent un succès plus timide. Ce type de formation est entrepris essentiellement pour des raisons professionnelles.

Écarts importants en fonction du statut sur le marché du travail ou du niveau de formation

Le fait d'être intégré dans le marché du travail ou de posséder un niveau de formation élevé favorise considérablement la participation à la formation continue. La formation non formelle présente les écarts les plus importants. Alors que le taux de participation des personnes actives occupées à la formation non formelle s'élève à 55%, il n'est que de 39% pour les personnes sans emploi et de 24% pour les personnes non actives.

On observe aussi que plus le niveau de formation d'une personne est élevé, plus la probabilité qu'elle participe à des activités de formation continue augmente. Alors que 69% des personnes ayant achevé avec succès une formation du degré tertiaire ont fréquenté un cours, un séminaire ou une autre activité de formation non formelle, les personnes sans formation post-obligatoire ne sont que 19% à avoir participé à ce type de formation.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Définitions

Enquête suisse sur la population active (ESPA): L'ESPA est une enquête par sondage basée sur un échantillon représentatif de ménages tirés au sort dans l'annuaire téléphonique. L'univers de base est constitué de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus appartenant à la population résidente permanente. Cette enquête est réalisée chaque année par l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 1991. En 2009, quelque 50'000 personnes y ont pris part. Comme en 1996, 1999, 2003 et 2006, le thème de la formation continue a constitué l'un des points forts de l'ESPA de 2009. Tous les trois ans environ, la formation continue est intégrée dans l'ESPA en tant que composante thématique approfondie. Une série abrégée de questions relatives à la formation continue figure toutes les années dans le programme standard de l'ESPA.

Formation continue : La formation continue recouvre toutes les activités de formation entreprises par des adultes dans un but explicite d'apprentissage qui se déroulent en dehors d'un cadre institutionnalisé et qui n'aboutissent pas à un diplôme reconnu. Les processus d'apprentissage involontaires ou inconscients ainsi que les possibilités formelles de formation pour adultes (apprentissage, maturité, maîtrise, bachelor, master, cursus postgrades, etc.) ne sont donc pas considérés comme formation continue.

Par ailleurs, on distingue deux grands types de formation continue en se basant sur leur degré de formalisation: d'une part la formation non formelle, d'autre part l'apprentissage informel.

Participation à la formation non formelle : La formation continue non formelle regroupe toutes les formes d'enseignement qui ne sont pas dispensées par le système formel d'éducation, c'est-à-dire des activités qui sont basées sur une relation élève-enseignant, mais qui ne font pas partie du système scolaire institutionnel et qui ne débouchent pas sur un diplôme reconnu officiellement. Ces activités peuvent se dérouler sous différentes formes. Lors de l'enquête sur la population active de 2009, les formes suivantes de formation non formelle ont été prises en compte : les cours; les séminaires, exposés, conférences, congrès, workshops; les cours privés. Sont considérées comme participant à la formation continue non formelle toutes les personnes qui ont pris part à au moins l'un de ces trois types d'activités dans les douze mois ayant précédé l'enquête avec l'intention de « se perfectionner de manière ciblée ». Pour chacun de ces trois types, jusqu'à six activités ont été considérées dans le cadre de l'enquête.

Participation à l'apprentissage informel : La notion d'apprentissage informel regroupe des activités entreprises dans un but explicite d'apprentissage, mais qui s'effectuent en dehors d'une relation d'enseignement. La participation à ce type de formation continue a été déterminée à partir d'une liste qui comporte un nombre limité d'activités et qui, par conséquent, ne peut prétendre recouvrir l'ensemble des formes d'apprentissage informel. L'ESPA de 2009 a pris en compte les huit activités suivantes : les lectures spécialisées; l'apprentissage assisté par ordinateur (CD-Rom, Internet); les cours enregistrés ou retransmis (cassettes, vidéos, radio, TV) ; la formation au travers d'autres personnes sur le lieu de travail (*on the job training*) ; observer les autres et essayer ; l'apprentissage avec les membres de la famille, les amis, les collègues ; les visites guidées dans les musées ou les autres attractions touristiques ; la participation à des groupes d'études. Sont considérées comme participant à l'apprentissage informel toutes les personnes qui ont pris part à au moins l'une de ces huit activités dans les douze mois ayant précédé l'enquête.

Définitions

Statut sur le marché du travail : Trois catégories ont été distinguées: Les actifs occupés sont des personnes, qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération, ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.) avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant, ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées. Les personnes sans emploi sont des personnes qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler. Les personnes non actives sont, quant à elles, des personnes qui ne font ni partie des actifs occupés, ni des personnes sans emploi. La détermination du statut sur le marché du travail se fonde sur les définitions du Bureau international du travail, reprises par l'enquête suisse sur la population active.

Niveau de formation: Le niveau de formation a été déterminé à partir de la formation achevée la plus élevée de la personne interrogée. Cette formation a été classée dans l'un des trois niveaux suivants: la scolarité obligatoire, qui comprend une formation du degré primaire suivie d'une formation du degré secondaire I; le degré secondaire II, qui comprend les formations des écoles préparant aux maturités gymnasiale, spécialisée ou professionnelle ainsi que les formations professionnelles initiales (apprentissage); le degré tertiaire, qui comprend les formations des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques), les formations des écoles supérieures spécialisées ainsi que les cours préparant aux examens professionnels supérieurs (diplômes, brevets fédéraux).

Population résidente permanente: Appartiennent à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidente permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère possédant une autorisation d'établissement ou une autorisation de séjour d'une durée d'au moins 12 mois, ainsi que les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leurs familles. Peu importe si ces personnes séjournent effectivement au moins pendant une année entière en Suisse. Concrètement, la population résidente permanente comprend les catégories d'étrangers suivantes: titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (au moins 12 mois), diplomates et fonctionnaires internationaux.

Renseignements:

Brice Quiquerez, OFS, Section Système de formation, tél.: +41 32 71 36955

Nadine Rauch, OFS, Section Système de formation, tél.: +41 32 86 72331

E-mail : weiterbildung@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions:

Participation à la formation continue en Suisse. Premiers résultats du module « Formation continue » de l'enquête suisse sur la population active 2009, n° de commande: 842-0900. Prix: Fr. 6.--

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [15 - Education, science](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

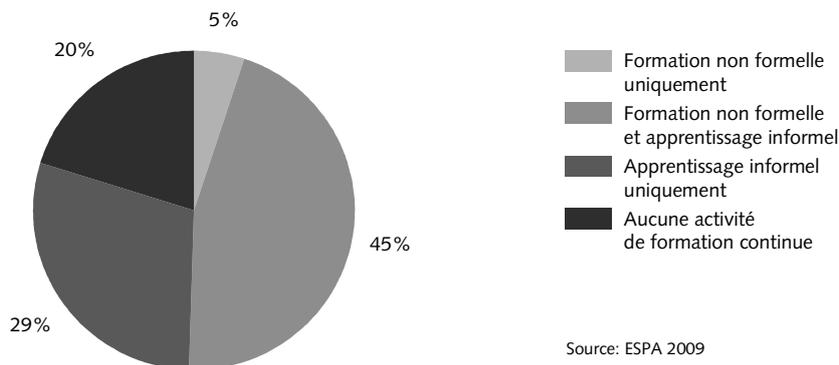
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Participation aux différents types de formation continue, en 2009

G 1

Population résidente permanente âgée de 25 à 64 ans



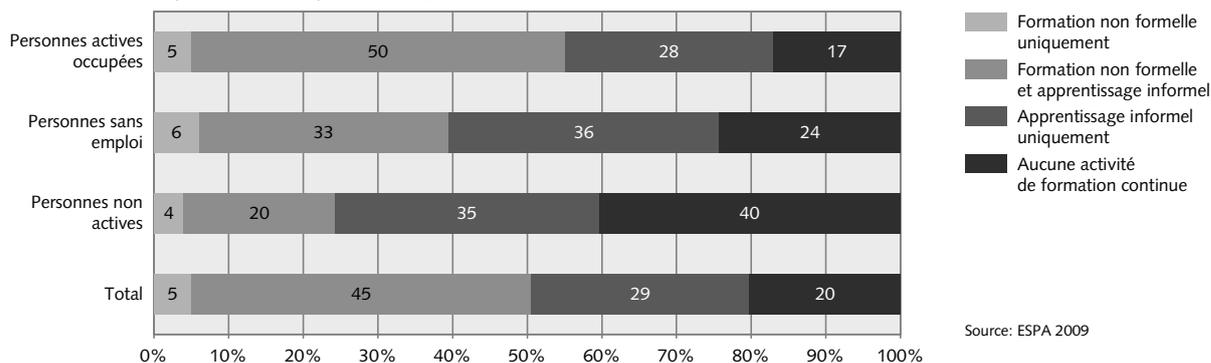
Source: ESPA 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Participation aux différents types de formation continue selon le statut sur le marché du travail, en 2009

G 2

Population résidente permanente âgée de 25 à 64 ans



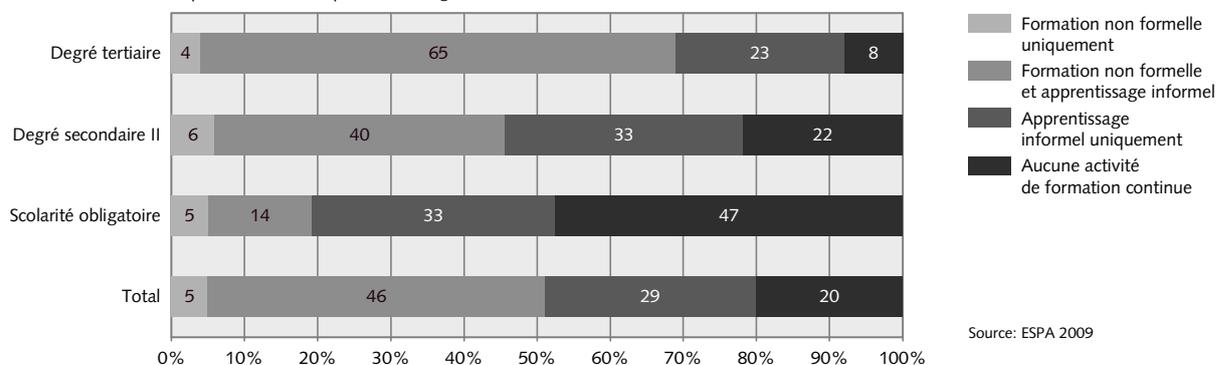
Source: ESPA 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Participation aux différents types de formation continue selon le niveau de formation, en 2009

G 3

Population résidente permanente âgée de 25 à 64 ans



Source: ESPA 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)